

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 17 octobre 2024

## NEVERS, VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

La Ville de Nevers poursuit son engagement pour la santé, en devenant Ville ambassadrice du don d'organes. Initiée par Florent FOUCARD, directeur du Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers et portée par Philippe Cordier, conseiller municipal délégué à la santé et vice-président de Nevers Agglomération à la Santé et Basile Khouri, conseiller municipal délégué au Suivi de projets avec le CHAN et à la Politique du bien être, la démarche vise à sensibiliser et informer sur un geste qui sauve des vies. Cette labellisation sera matérialisée par une plaque inaugurée ce lundi 21 octobre, à 11h30, à l'Hôtel de ville de Nevers.

La liste d'attente pour les malades nécessitant une greffe d'organes ne cesse de s'allonger. Face à ce constat, il est primordial d'informer les habitants de Nevers et plus largement de la Nièvre sur ce geste qui peut sauver des vies ou empêcher les contraintes lourdes et handicapantes d'une maladie invalidante. La Ville de Nevers s'engage pour le développement de la culture du don d'organes, la sensibilisation de chacun et pour favoriser le dialogue et la discussion entre proches.

Après la plantation d'un arbre de vie au parc Roger-Salengro avec France ADOT 58 (Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains), Denis Thuriot, maire de Nevers, président de Nevers Agglomération et président du conseil de surveillance du centre hospitalier, Philippe Cordier, conseiller municipal délégué à la Santé et vice-président de Nevers Agglomération à la Santé, et Basile Khouri, conseiller municipal délégué au Suivi des projets en lien avec les CHAN et à la Politique du bien être ont soutenu la démarche de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (CHPOT) et du Collectif Greffe+, de faire de Nevers

**Contact Presse**

Direction de la communication – [redaction@agglo-nevers.fr](mailto:redaction@agglo-nevers.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

une ville ambassadrice du don d'organes. L'objectif est d'informer et d'accroître le nombre de donateurs. Cet engagement sera matérialisé par une plaque inaugurée lundi 21 octobre, à 11h30, à l'Hôtel de ville de Nevers. Cette inauguration sera accompagnée de la signature de la Charte des villes ambassadrices du don d'organes.

Cet événement intervient dans le cadre de la Journée mondiale pour le don d'organes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette journée sera l'occasion pour France ADOT 58 de diffuser sur YouTube une vidéo sur le sujet (<https://youtu.be/9Bjzly2Bi2U>), en partenariat avec le soutien de l'Assurance maladie de la Nièvre et du club Rotary Nevers Val de Loire.

Déclaré priorité nationale par l'Etat, le don d'organes est l'affaire de tous. 27 500 malades sont en attente de greffe, parmi eux tous n'en bénéficieront pas puisqu'environ 1 000 personnes ayant besoin d'une greffe décèdent chaque année. 70 000 Français vivent avec un organe greffé et 5 634 greffes sont réalisées par an. (source Greffes+)

*Infos pratiques : Inauguration de la plaque Nevers Ville Ambassadrice du Dons d'Organes, lundi 21 octobre, à 11h30, Hôtel de Ville de Nevers*

**Contact Presse**

Direction de la communication – [redaction@agglo-nevers.fr](mailto:redaction@agglo-nevers.fr)